

Les Annonces de la Seine, 12 février 2015

## Réguler les professions juridiques pour améliorer l'accès au droit

*par Jean-Pierre Sueur*

---

L'histoire récente de la régulation et des réformes touchant les professions juridiques et judiciaires réglementées peut se décliner en trois mouvements.

• **Le premier trouve son inspiration dans le rapport Darrois** qui proposait l'instauration d'une profession unique du droit.

Le but ultime aurait été une fusion des professions entre elles, mais le groupe de travail pluriprofessionnel regroupé autour de Jean-Michel Darrois a privilégié une position de compromis, insistant sur l'opportunité de favoriser la possibilité d'un rapprochement capitalistique des structures d'exercice libérales entre elles. Il s'agissait de faciliter la réunion au sein d'une même entité juridique de plusieurs professions du droit.

Parallèlement à cette approche, les lois qui ont été adoptées de 2009 jusqu'à aujourd'hui ont étendu les